

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE MEYNES**

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, ET LE DEUX AVRIL À 19 HEURES**, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, par son Maire en exercice, M. Fabrice FOURNIER.

Etaient présents : M. Fabrice FOURNIER, M. Clément MONNIER, Mme Sonia REBOUL, M. Jean-Luc FORTIN, Mme Morgane CASTAN, Mme Alexandra MORAND, M. Christophe CURIE, M. Stéphan LAUTHIER, Mme Karine PHILIPPE, M. Bastien VALENTE, M. Brice VOULAND, M. Nicolas GEMBERLE, Mme Sabine SERRANO, M. Alexandre SENERS, M. Jacques VIGNAL

Excusés ayant donné procuration :

M. David EYSETTE à Mme Alexandra MORAND  
Mme Patricia PIERREDON à Mme Sabine SERRANO  
Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL à M. Alexandre SENERS  
Mme Fanette FESSY-PAQUET à M. Jacques VIGNAL

Le quorum du Conseil Municipal étant atteint, Mme Sonia REBOUL a été désignée secrétaire de séance à la majorité des suffrages

**N° 2024-019 : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PROJET DE LA CONSTRUCTION D'UNE SITUATION DE TRAITEMENT - DEPARTEMENT**

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération n° 2023-067 du 7 décembre 2023 a été approuvé le choix de la société VEOLIA Eau comme concessionnaire des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

Monsieur le Maire rappelle également à l'assemblée que dans le cadre de cette concession de service public, a été fait le choix de la construction d'une installation de traitement des pesticides et une installation de dénitrification pour un montant de 753 553 € HT.

Le coût prévisionnel du projet s'élève à **753 553 € HT**

et est susceptible de bénéficier d'une subvention auprès du Département selon le plan de financement suivant :

Financeurs	Pourcentage de financement	Montant en € HT
DEPARTEMENT	30	226 065.90
MAIRIE	70	527 487.10
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>753 553.00</b>

Le projet sera réalisé du dernier semestre 2024 au premier trimestre 2025

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**

**SOLLICITE** une subvention auprès du Département.

**ADOpte** le plan de financement comme indiqué ci-avant.

**INSCRIT** le montant de ces dépenses au budget annexe de l'eau de la commune en section d'investissement

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Fabrice FOURNIER

